

PCAET

Plan Climat
Air Energie Territorial



Citoyens, territoire,

le temps de l'action commune !

Une réponse locale AUX ENJEUX GLOBAUX



Nous percevons aujourd'hui les conséquences du dérèglement climatique dans notre quotidien et sur notre territoire : phénomènes climatiques aggravés (inondations, sécheresses, canicules, etc.), perturbations du calendrier agricole, impacts sur l'eau, la biodiversité, la santé, etc. La réalité du défi climatique ne fait plus aucun doute : l'Air, l'Énergie et le Climat sont les grands enjeux qui marquent le XXIème siècle. Face à l'ampleur des défis, l'action territoriale devient donc essentielle et chacun a son rôle à jouer.

En 2015, la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) vient confirmer les engagements nationaux et réaffirme le rôle des territoires dans la transition énergétique. Les collectivités de plus de 20.000 habitants ont ainsi pour mission d'adopter un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et deviennent donc les coordinatrices de la transition énergétique.

La Communauté de communes du Pays de Pouzauges s'attache à définir un nouveau cap afin de préserver l'identité et les ressources du territoire, d'intégrer sa vulnérabilité et d'anticiper les conséquences du dérèglement climatique.

Pour accélérer le passage à l'action, la mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire (élus, citoyens, associations, entreprises, agriculteurs, etc.) est une priorité. C'est pourquoi, à travers son PCAET, la collectivité met l'accent sur les initiatives positives, collectives comme individuelles. Elle s'engage donc à définir des solutions locales, solidaires et plus responsables.

Bérangère SOULARD

Présidente de la Communauté de communes du Pays de Pouzauges



SOMMAIRE

I	Qu'est-ce-que le PCAET ?	P. 3
II	Diagnostic de notre territoire	P. 5
III	Quels objectifs pour demain ?	P. 8
IV	Le territoire en action	P. 9

Plan d'actions 2020 > 2026

AXE 1	S'engager DANS LA TRANSITION !	P. 10
AXE 2	Soutenir UNE ÉCONOMIE LOCALE, RESPONSABLE ET SOLIDAIRE !	P. 14
AXE 3	CONSUMER PRODUIRE <i>moins et mieux</i>	P. 18
AXE 4	Préserver LES RESSOURCES NATURELLES ET L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE	P. 22

Citoyens, territoire, *le temps de l'action commune !*

Un outil POUR AGIR !

Le PCAET est un projet territorial **avec des objectifs à 10 et 30 ans et un plan d'actions sur 6 ans**. Il se compose d'un diagnostic, d'une stratégie, d'un plan d'actions et d'une Évaluation Environnementale Stratégique (EES). Cette dernière constitue le document de référence pour apprécier les conséquences indirectes du plan climat sur l'environnement. **Ces éléments permettent donc une analyse éclairée du territoire et font du PCAET un outil d'aide à la décision.**



Le PCAET de la Communauté de communes du pays de Pouzauges en 7 étapes

2018

2020

2026



BON À SAVOIR !

Le programme d'actions sera analysé à mi-parcours puis à la fin du PCAET. En 2026, le projet sera ensuite revu pour remplir les objectifs fixés à 2050.

Une démarche DE CONCERTATION POUR CO-CONSTRUIRE

Le PCAET concerne **l'ensemble des acteurs du territoire**. C'est pourquoi la Communauté de communes du Pays de Pouzauges a organisé différents temps de concertation et de co-construction. Ces temps forts ont permis de mettre l'accent sur la participation citoyenne et de confirmer **la nécessité de « faire ensemble »**. Ces différentes investigations ont ainsi permis d'affirmer **les objectifs à 2026 et 2050**, de coopérer pour trouver des solutions locales et de définir un plan d'actions cohérent et qui respecte l'identité du territoire.



Les événements majeurs du lancement du PCAET

JUIN 2018 :

La Communauté de communes du Pays de Pouzauges s'engage dans la réalisation d'un PCAET, en collaboration avec la Communauté de communes du Pays de Chantonny. Aussi, elles ont bénéficié de l'expertise de l'expert du SyDEV avec l'appui du réseau départemental «Air-Energie-Climat».



OCTOBRE 2018 :

Soirée du lancement du PCAET (élus, agents).



AVRIL/MAI 2019 :

Enquête à destination du grand public : **356 réponses**.



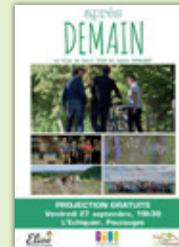
JUIN 2019 :

« café-débat » et un « apéro-débat » : perceptions, discussions, échanges autour des enjeux « Air-Energie-Climat ».



JUIN 2019 :

Réunion Publique à Saint Mesmin.



SEPTEMBRE 2019 :

Projection d'un ciné-débat autour du film « Après-demain ».



OCTOBRE / NOVEMBRE 2019 :

3 ateliers pour définir les orientations stratégiques.



13, 16 ET 20 DÉCEMBRE 2019

5 ateliers pour co-construire les fiches actions.



DÉCEMBRE 2019 :

3 soirées Energies Renouvelables et Citoyennes.

BON À SAVOIR !

Parce que nous sommes tous concernés par l'avenir de notre territoire, le PCAET permet de fédérer l'ensemble des acteurs et citoyens pour agir maintenant.

Citoyens, territoire, *le temps de l'action commune !*

Un territoire ÉCONOMIQUE DYNAMIQUE

Cette première étape permet de **constituer une connaissance fine de la situation du territoire** et d'**établir une base de données précise** dans les différents secteurs.



LA CARTE D'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

RESIDENTIEL

11.000
logements

(un parc relativement ancien)



TERTIAIRE

52%



3901 emplois
Liés au Commerce, au Transport ou autres services

1648 emplois publics ou parapublics



INDUSTRIE



En 2020 **800** établissements activités marchandes (hors agriculture)

TRANSPORT



AGRICULTURE

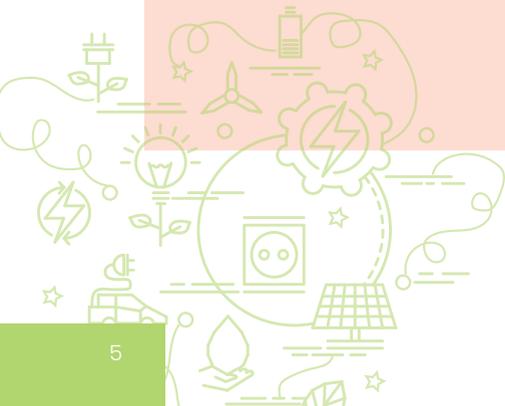
25 000 hectares
Espaces agricoles en 2010



150 000 m² dédiés aux volailles

18 000 vaches

Un tissu agro-industriel fort sur le territoire, représentant plus de **750** emplois en 2015
(7,5% des emplois locaux, contre 2,7% à l'échelle nationale)



Un territoire QUI VEUT PROGRESSER

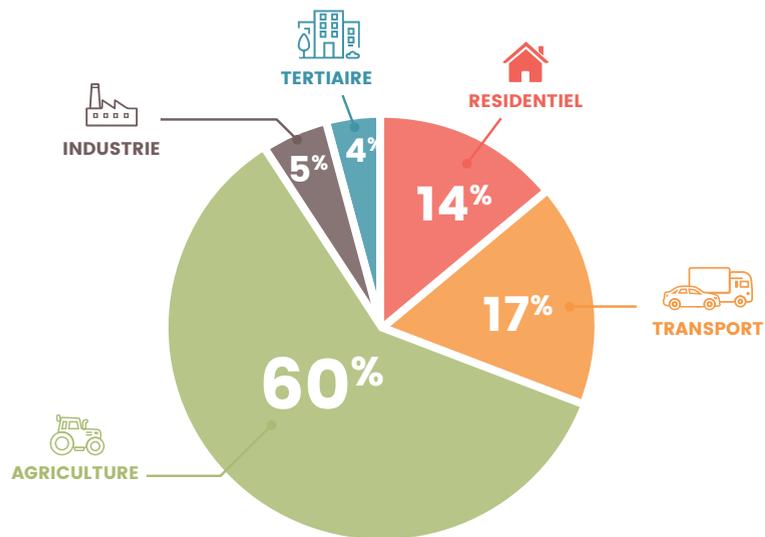
Cette répartition des émissions de gaz à effet de serre (GES) reflète l'identité rurale de notre territoire. L'agriculture est le premier émetteur de GES qui sont liés en partie à l'élevage. Par contre, c'est un large contributeur au stockage de carbone du territoire, à la relocalisation de l'alimentation et au développement des énergies renouvelables.

La prise en considération de la qualité de l'air est désormais un enjeu à part entière. Le territoire doit anticiper les conséquences du changement climatique et veiller à ne pas exposer sa population à un air de mauvaise qualité.



ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

(GES)



Les émissions globales de gaz à effet de serre sur le territoire représentent **15,6 teqCO2 par an et par habitant**,

soit plus du double de la moyenne nationale.

Cela équivaut à :

151 022

allers-retours

Paris > New York en avion

35 401

tours du monde

en voiture

QUALITÉ DE L'AIR

Selon une étude de Santé Publique France, près de 48.000 décès seraient dus à la pollution atmosphérique. Aussi, on estime qu'elle serait la 1ère cause de mort prématurée dans le monde.

C'est donc un enjeu majeur et le PCAET a pour vocation d'améliorer la qualité de l'air.

BON À SAVOIR !

Sur le territoire, 5 principaux polluants sont identifiés :

- > les composés organiques volatils non méthaniques (COVNM),
- > l'ammoniac (NH3),
- > les oxydes d'azote (NOx),
- > les particules en suspension (PM 10 et PM 2,5)
- > le dioxyde de soufre (SO2).

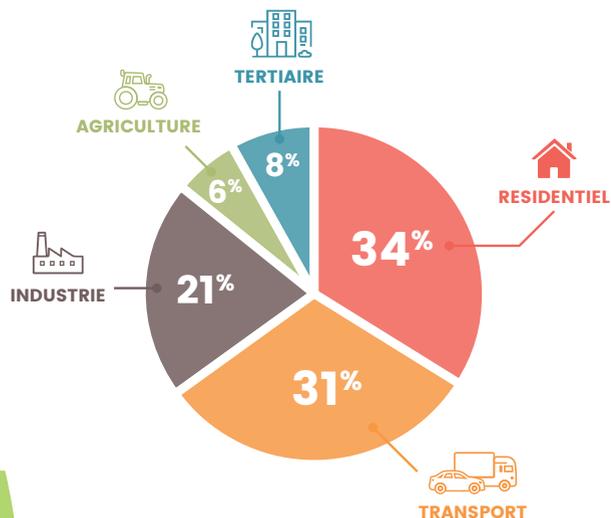
Un territoire ÉNERGIVORE

Les trois secteurs les plus consommateurs d'énergie sont le Résidentiel, le Transport Routier et l'Industrie ; ils représentent à eux seuls plus de 75% de la consommation globale. L'approvisionnement énergétique est largement assuré par les produits pétroliers, le charbon, le gaz et l'électricité. L'énergie, pierre angulaire de ce projet, répond à un besoin immédiat et permanent. Le développement des énergies renouvelables est donc une opportunité pour rassembler les forces vives du territoire.

CONSOMMATIONS

Consommations énergétiques par secteur

Résidentiel, Transport routier et non routier, Tertiaire, Industrie, Agriculture, Déchets, Energie (produits pétroliers et autres combustible / électrique / EnR)



La consommation énergétique globale du territoire, tous secteurs confondus (pétrole, gaz, électricité...) **est de 700 GWh.**

Cela correspond à :

la production annuelle de **230 éoliennes** de 120 m

42 jours de production d'un réacteur nucléaire

PRODUCTIONS ÉNERGÉTIQUES

Sur les **700 GWh** consommés par an, le territoire n'en produit que **21 GWh**, soit



de l'énergie consommée sur le territoire (2017)

La balance énergétique est donc déficitaire.

BON À SAVOIR !

Tonne Equivalent Carbone (Teq Co2) est l'unité de mesure désignée pour les émissions de gaz à effet de serre.

1 Teq CO2 = 1 tonne de CO2
1 Kilowatt (kW) = 100 watts



Citoyens, territoire, *le temps de l'action commune !*

3 objectifs

ÉMETTRE MOINS DE CO₂

pour garantir une meilleure qualité de l'air

D'ICI À 2050

-73%

Réduire de 73% les émissions de Gaz à Effets de Serre du territoire*.

* Par rapport à 2014.

CONSOMMER MOINS

en diminuant les consommations énergétiques

D'ICI À 2050

-58%

Réduire de 58% les consommations énergétiques du territoire*.

* Par rapport à 2014.

PRODUIRE MIEUX

en augmentant la production d'énergies renouvelables

OBJECTIF 2026

La Communauté de Communes du Pays de Pouzauges devra couvrir :

13%

de ses besoins par une production locale.

OBJECTIF 2050

Répondre à :

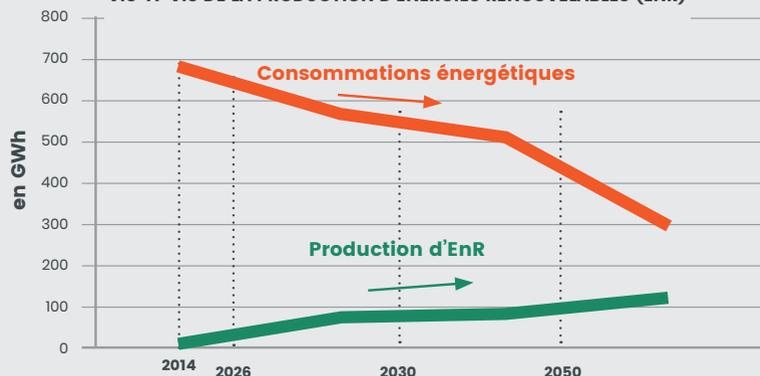
45%

des besoins du territoire*

* À la seule condition que nous réduisions nos consommations.

OBJECTIFS 2050

OBJECTIFS D'ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE VIS-À-VIS DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (ENR)



OBJECTIFS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS

Secteur	Objectif des consommations énergétiques	Objectif de réduction des GES
AGRICULTURE	-48%	-70%
INDUSTRIE	-25%	-57%
TERTIAIRE	-79%	-94%
TRANSPORT	-45%	-65%
RESIDENTIEL	-85%	-92%

AXE 1

S'engager

DANS LA TRANSITION !

Dans une volonté d'aller plus loin ensemble, le territoire souhaite encourager et accompagner les initiatives collectives et individuelles vers une transition positive.

Le territoire soutient cette logique de mobilisation citoyenne et s'attache à renforcer de nouvelles coopérations.

AXE 2

Soutenir

UNE ÉCONOMIE LOCALE, RESPONSABLE ET SOLIDAIRE !

Le territoire bénéficie d'une économie dynamique avec des spécificités culturelles et identitaires. Les acteurs de la transition réinventent le « faire-ensemble » à travers de nombreuses opportunités pour le développement économique et l'emploi local.

Le territoire s'engage à accompagner l'évolution des pratiques et logiques de commercialisation pour promouvoir l'économie circulaire et enrichir le développement de nouvelles filières locales.

AXE 3

CONSUMER PRODUIRE moins et mieux

L'énergie répond à un besoin vital. Afin de réduire notre consommation le territoire réaffirme sa volonté de développer une offre locale, renouvelable et plus sobre en carbone.

La collectivité travaillera sur une logique d'entraide pour permettre des déplacements plus responsables et solidaires, mais aussi sur l'ingénierie et l'innovation, pour encourager les nouvelles motorisations.

AXE 4

Préserver

LES RESSOURCES NATURELLES ET L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

Le territoire met l'accent sur la biodiversité afin de préserver son patrimoine naturel. Ces actions auront pour vocation d'anticiper, d'avertir et de responsabiliser sur les changements à venir face à l'épuisement des ressources.

Plan d'actions 2020 > 2026

26 ACTIONS REPARTIES EN 4 AXES STRATÉGIQUES

BON À SAVOIR !

La résilience peut être définie comme la capacité d'un territoire à s'adapter après un choc. Autrement dit, cela consiste à prendre en compte les vulnérabilités du territoire afin d'anticiper les conséquences du changement climatique et ainsi préserver l'identité et les ressources du territoire. La résilience est souvent synonyme d'autonomie. En ce sens, la collectivité s'engage dans cette démarche.

AXE 1

S'engager



DANS LA TRANSITION !

ACTION 1.1

Créer une « Fabrique de Territoire » qui facilite l'émergence de nouveaux projets et qui les accompagne

La Communauté de Communes du Pays de Pouzauges est engagée, depuis 2018, dans un programme partenarial « recherche-actions » : **Transition Energétique et Sociétale (TES II)**

En collaboration avec ses partenaires et les acteurs du territoire, **la CCPP préfigure les contours de sa « Fabrique de Territoire »**. Cet outil aura pour vocation d'accompagner les initiatives locales et de soutenir les porteurs de projets.

L'enjeu : Accroître l'implication citoyenne dans les projets de transitions pour permettre au territoire d'être plus résilient et solidaire.

Cette dynamique de coopération sera soutenue et alimentée par l'implication du **Conseil de Développement (CoDev)**, une instance citoyenne indépendante récemment inaugurée (décembre 2019).

Le CoDev est donc une « interface », positionnée entre les instances politiques et la société civile. Le CoDev deviendra le partenaire privilégié de la Fabrique pour être le relais des initiatives citoyennes du territoire et contribuera à la mise en transversalité des projets et des politiques.



ACTION 1.2

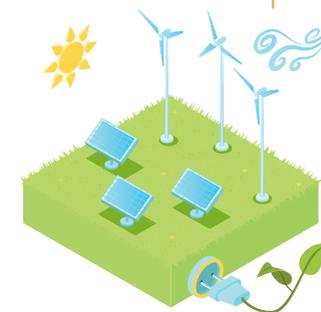
Structurer les financements des projets de transitions

La Communauté de Communes du Pays de Pouzauges souhaite se donner les moyens de soutenir les projets de transitions sur le territoire.

Ainsi, deux leviers seront déployés :

1 • Développer une société locale de production d'Energies Renouvelables (EnR)

Cette entité juridique et administrative permettra à la CCPP d'associer les moyens financiers et techniques pour assurer une action efficace. Aussi identifiée comme le « noyau incubateur » des futurs projets EnR, cette société permettra d'impliquer l'ensemble des acteurs du territoire afin de favoriser l'acceptabilité sociale des projets. La CCPP compte aussi définir un mix énergétique équilibré qui permette un développement pérenne des énergies renouvelables, dans l'intérêt général.



En 2026, la production locale d'EnR pourrait atteindre 75 GWh et couvrir 13% des besoins du territoire.

2 • Financements de projets/ initiatives (en lien avec les transitions)

En lien avec la création de la « Fabrique de Territoire », la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges envisage la **création d'une boîte à outils** pour **soutenir les initiatives individuelles et collectives** en lien avec la politique « Transitions » du territoire grâce à des fonds publics, privés et citoyens.

AXE 1

S'engager
DANS LA TRANSITION !

ACTION 1.3

Assurer la mise en place de la « Plateforme Territoriale de la Rénovation Energétique pour l'Habitat » (PTREH)

L'enjeu :

Soutenir financièrement les projets de rénovation de l'habitat, en apportant des aides adaptées et progressives qui permettront d'atteindre un meilleur niveau de performance énergétique.

Des aides pour la rénovation sont déjà en place depuis 2017. Pour renforcer ses ambitions et ses objectifs, la CCPP a mobilisé ce dispositif national, qui doit permettre d'agir sur la maîtrise de l'énergie et la sobriété des usages.

4 leviers d'actions clés :

- 1 > **Rénovation thermique globale et performante des bâtiments du secteur résidentiel.**
- 2 > **Sobriété : Sensibiliser et responsabiliser autour des usages** > Accompagner les ménages pour réduire leurs consommations énergétiques au sein de leurs habitations (éclairage, veille des appareils électriques, thermostat pour le chauffage, etc.).
- 3 > **Efficacité** > Remplacement des anciens équipements pour des équipements économes et mobilisant des énergies plus vertueuses.
- 4 > **Pédagogie** > Impliquer et sensibiliser les professionnels (artisans, agences immobilières, banques, notaires) dupliquer de nouvelles méthodes/pratiques (matériaux biosourcés etc.).



ACTION 1.4

Comprendre les pratiques de mobilité pour proposer des solutions adaptées au territoire

L'enjeu :

Être en capacité de proposer un plan d'actions opérationnel pour répondre aux besoins de tous les usagers (les résidents, les actifs non-résidents et les simples visiteurs).

Un premier diagnostic en 2015, a permis de faire le parallèle entre les besoins des habitants (activités de la vie quotidienne : santé, culture, etc.) et les accès aux différents services. Désormais, la CCPP a pour ambition de réaliser une enquête sur les déplacements afin de proposer des offres de transports alternatifs qui répondent aux besoins des usagers.



L'enquête mobilité aura pour vocation de :

- > **Créer** du lien entre les communes et territoires limitrophes (mutualisation des équipements).
- > **Responsabiliser** les usagers pour se déplacer autrement.
- > **Encourager** les modes alternatifs à la voiture individuelle.

AXE 1

S'engager

DANS LA TRANSITION !

ACTION 1.5

Sensibiliser, éduquer et changer le regard sur le « manger local »

Il s'agit d'un des axes stratégiques du **Projet Alimentaire de Territoire (PAT)** dont l'objectif global est la relocalisation qualitative de l'alimentation. Des actions de sensibilisation grand public et des projets éducatifs seront notamment menés autour de l'alimentation durable et aborderont des sujets centraux tels que la nutrition, la saisonnalité, le gaspillage alimentaire, etc.



ACTION 1.6

Développer une stratégie et des outils de communication permettant de mieux informer sur les actions existantes en lien avec les transitions

L'enjeu :

Définir une stratégie globale de communication et impliquer davantage de citoyens.

La communication est un élément indispensable pour diffuser cette démarche transition sur le territoire. Afin d'éviter de transmettre les informations descendantes et de s'inscrire dans une logique de réciprocité ; la CCPP souhaite déployer de nouveaux outils pour informer efficacement et plus largement.

Pour cela, la CCPP envisage de :

- **Créer** de nouveaux outils et interfaces numériques.
- **Donner** une image plus dynamique.
- **Simplifier** l'accès aux informations.



Citoyens, territoire, *le temps de l'action commune !*

AXE 1

S'engager

DANS LA TRANSITION !

ACTION 1.7

Proposer des « rendez-vous grand public »

(réunions, animations, formations, etc.) en lien avec les thématiques environnementales et la transition énergétique en s'associant avec des événements nationaux et/ou locaux.

L'enjeu :

Maintenir des animations et investigations régulières sur le terrain et contribuer à communiquer de manière positive, active et ludique.

En complément de la stratégie de communication, la collectivité souhaite systématiser son implication dans des événements locaux ou nationaux existants. La CCPP devra mutualiser des thématiques et projets communs pour garantir une meilleure visibilité. Il s'agira aussi de développer de nouvelles animations, innovantes et attractives.

Cette action devra aussi réaffirmer l'identité de la collectivité : un acteur de la vie locale.



ACTION 1.8

Maintenir une montée en compétence des élus et des agents pour assurer une vision systémique sur les enjeux de transitions

L'enjeu :

Construire le récit du territoire (élus, agents et acteurs du territoire).

La CCPP porte depuis plusieurs années une démarche de « transitions » et a pour cela enclenché différents dispositifs. Or, la réalisation et la réussite de ces actions dépendent en grande partie du portage politique effectué par les élus et du travail de terrain mené par les agents.

Pour s'assurer d'une collaboration éclairée, la CCPP met en œuvre des temps de sensibilisation et de formation à destination des élus et agents afin d'établir un socle commun de connaissances. Elle accompagne également la passation entre élus et propose des temps dédiés à tous les services pour la construction d'un projet de territoire.





AXE 2

Soutenir

UNE ÉCONOMIE LOCALE, RESPONSABLE ET SOLIDAIRE !

ACTION 2.1

Encourager les exploitations agricoles à s'impliquer dans les circuits alimentaires de proximité

L'enjeu :

Maintenir une agriculture locale et de qualité qui s'inscrit dans un processus de résilience.

La collectivité s'engage, depuis plusieurs années, à soutenir et encourager les circuits-courts sur son territoire. A travers son Projet Alimentaire de Territoire (PAT), elle souhaite répondre aux attentes des acteurs économiques mais aussi des consommateurs, qui ont besoin de retrouver confiance en leur alimentation.

Comment ?

- **En soutenant** la structuration de filières alimentaires locales et en associant les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les restaurateurs et les consommateurs du territoire.
- **En organisant** des rencontres entre producteurs et représentants de la restauration afin de développer l'introduction de produits locaux dans la restauration collective et commerciale.



ACTION 2.2

Accompagner l'évolution des pratiques agricoles et forestières afin de réduire leur vulnérabilité et développer une forme de rémunération des services environnementaux

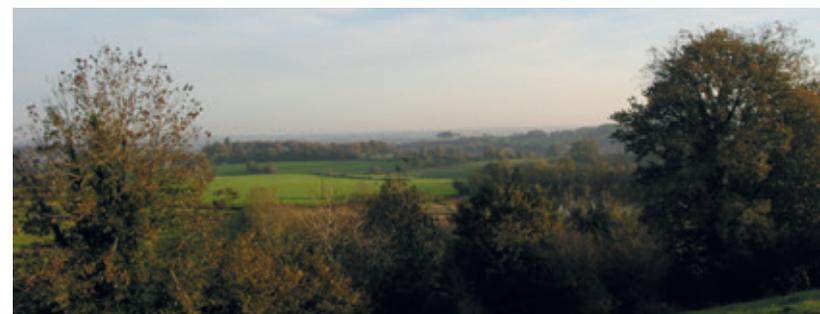
L'enjeu :

Encourager les agriculteurs à réaliser des activités ayant des impacts positifs pour l'environnement.
(entretien des haies, maintien et gestion des prairies, etc.).

Cette action vise donc à accompagner et soutenir les exploitations vers des pratiques plus résilientes qui permettront d'atténuer la vulnérabilité du territoire.

Comment ?

- **Faire évoluer** les pratiques culturales et encourager l'agroécologie.
- **Développer** les pratiques forestières innovantes et de la sylviculture durable, qui participent à la séquestration carbone.
- **Contractualiser** un système de rémunération pour services environnementaux rendus par le monde agricole.





AXE 2

Soutenir

UNE ÉCONOMIE LOCALE, RESPONSABLE ET SOLIDAIRE !

ACTION 2.3

Accompagner une meilleure organisation des parcelles dédiées à l'agriculture et aux boisements

L'enjeu :

Préserver l'identité du territoire bocager (diversité des productions, haies, zones humides, prairies, biodiversité, etc.).

Dans les années à venir, le territoire connaîtra un renouvellement important car plus de 40% des exploitants agricoles du Pays de Pouzauges ont plus de 50 ans. La CCPP souhaite donc initier une politique d'aides à l'installation et ainsi favoriser l'accès à la terre aux petits exploitants.

Comment ?

- › **Engager** un travail avec les jeunes exploitants agricoles pour reconsidérer, sans discrimination entre productions, les installations (taille d'exploitation, type d'agriculture etc.).
- › **Associer** les communes dès le début de la démarche pour faciliter la préemption des terrains.
- › **Permettre** l'installation de nouveaux exploitants agricoles notamment pour pallier aux productions déficitaires .
- › **Restreindre** le nombre de parcelles morcelées sur le territoire.
- › **Améliorer** l'accessibilité des parcelles afin de faciliter l'exploitation de celles-ci (agricoles ou forestières).
- › **Rechercher** une meilleure valorisation des productions bovines et ovines, garantes de l'identité et du maintien du bocage.



ACTION 2.4

Accompagner l'essor des matériaux biosourcés et structurer les filières locales

L'enjeu :

Renforcer la politique communautaire sur l'habitat durable tout en valorisant les filières locales.

La collectivité souhaite affirmer son caractère pionnier dans le déploiement des matériaux biosourcés en s'engageant dans de nouvelles perspectives. Au-delà de l'exemplarité affichée vis-à-vis de l'intégration de ces matériaux dans la rénovation des bâtiments publics, la collectivité propose aussi un soutien financier pour les particuliers.

Comment ?

- › **Former** des agents de la CCPP, les communes et les artisans du territoire aux usages des matériaux biosourcés.
- › **Sensibiliser** les citoyens (propriétaires-occupants) en s'appuyant sur des retours d'expérience et en accompagnant l'usage des matériaux biosourcés.
- › **Proposer** un accompagnement technique pour les propriétaires (agricoles et forestiers) dans la diversification de la filière bois à des fins agricoles.



AXE 2

Soutenir

UNE ÉCONOMIE LOCALE, RESPONSABLE ET SOLIDAIRE !



ACTION 2.5

Impliquer et accompagner l'ensemble des acteurs du territoire dans la mise en place de plans de déplacements

L'enjeu :

Développer une mobilité écoresponsable, vecteur de lien social et propice au bien-être des salariés.

La CCPP a décidé d'engager le territoire dans une nouvelle dynamique, pour favoriser et accompagner les changements de comportements en faveur de l'écomobilité. Pour limiter l'autosolisme et encourager une mobilité plus responsable et solidaire, la collectivité souhaite initier un plan de déplacement en son sein et répandre ce modèle dans les entreprises du territoire.

Comment ?

- › **Mettre** en place des plans de déplacements.
- › **Communiquer, sensibiliser et challenger** les entreprises autour de cette thématique (Défi mobilité, événements etc.).
- › **Suggérer des aménagements** propices au déploiement de ces nouvelles pratiques.



ACTION 2.6

Intégrer les modes de déplacement dans la promotion du tourisme et des loisirs locaux

L'enjeu :

Mettre en œuvre des solutions de mobilité, innovantes et créatives, qui favorise le tourisme local.

Cette action engage le territoire dans une réflexion globale pour améliorer l'accès aux sites touristiques de son territoire et en dehors. Cette réflexion aura donc pour vocation de mettre en lumière les retombées positives sur l'offre touristique et donc sur l'économie locale. Pour cela, la CCPP souhaite faire émerger de nouveaux partenariats, qui donneront naissance à des projets expérimentaux.

Comment ?

- › **Adapter et communiquer** sur les offres de transport existantes.
- › **Développer** de nouvelles solutions innovantes de transport qui favorisent le changement de comportement.
- › **Promouvoir** les sentiers pédestres.
- › **Encourager** la pratique du vélo dans les offres touristiques.



AXE 2

Soutenir
UNE ÉCONOMIE LOCALE,
RESPONSABLE ET SOLIDAIRE !

ACTION 2.7

Développer et soutenir les pratiques
et les filières de l'économie circulaire

L'enjeu :

Accompagner les acteurs économiques et prendre en considération les enjeux de l'économie circulaire pour assurer une gestion et un développement harmonieux des filières locales.

La CCPP et le Club d'entreprises du Pays de Pouzauges ont la volonté de s'engager ensemble dans une démarche d'**économie circulaire** et plus particulièrement d'**Écologie Industrielle Territoriale»(EIT)**. Cette démarche permet de travailler avec les entreprises du territoire sur l'utilisation de leurs matières premières, la gestion de leurs déchets, de l'énergie, de les interroger sur leur Responsabilité Sociétale, de mettre en place des actions concrètes (mutualisation, groupe de travail, etc.) et de développer de nouvelles filières de valorisation.

La CCPP souhaite développer les synergies sur le territoire, mettre en avant les initiatives positives et créer un lien fort entre acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) et entreprises du territoire.



AXE 3



ACTION 3.1

Être exemplaire sur la sobriété et l'efficacité énergétique du patrimoine public, par la rénovation massive des bâtiments et le développement des EnR

L'enjeu :

Développer un parc performant et économe en énergie.

En raison du caractère énergivore de nombreux bâtiments, les secteurs tertiaire et résidentiel occupent une place prépondérante dans les consommations du territoire. A la croisée des enjeux environnementaux, sociaux et économiques, la collectivité souhaite affirmer son ambition en terme de performance énergétique.

La CCPP et l'ensemble des communes du territoire devront définir une démarche globale pour généraliser, durablement, les rénovations performantes et favoriser l'écoconstruction et les énergies renouvelables.

Comment ?

- › **Massifier** les travaux de rénovation énergétique en recherchant la quantité et en privilégiant les matériaux biosourcés.
- › **Définir** une stratégie efficace et pérenne avec les professionnels du secteur (artisans, architectes, aménageurs, agences immobilières, notaires, etc.) pour amplifier l'efficacité du dispositif.
- › **Soutenir** les matériaux et techniques innovantes.
- › **Faire évoluer** les systèmes de chauffage vers des appareils plus performants et substituer les équipements à énergie fossile.



ACTION 3.2

Développer une politique de développement des énergies renouvelables et des réseaux de chaleur

L'enjeu :

Donner un cadre pour harmoniser et rendre soutenable la stratégie énergétique du territoire.

Face aux émissions de gaz à effet de serre et aux fluctuations des coûts des énergies importées, réduire la dépendance aux énergies fossiles devient donc nécessaire.

L'étude du potentiel EnR confirme que la CCPP est en mesure de diversifier une production énergétique locale, renouvelable et plus sobre en carbone.

Comment ?

- › **Définir** les objectifs.
- › **Composer** une gouvernance territoriale adaptée pour faciliter l'engagement citoyen.
- › **S'interroger** sur l'autosuffisance énergétique du territoire.



AXE 3



ACTION 3.3

Agir pour favoriser une « transition numérique, sobre et intelligente »

Pour répondre aux enjeux de notre siècle et être résilient dans son travail, au quotidien, la collectivité engage une transition numérique pour responsabiliser les agents et les communes.

Comment ?

- › **Réaliser** des achats responsables en termes d'équipements informatiques.
- › **Adopter** une nouvelle méthodologie de travail, propice à la transversalité.
- › **Engager** un travail de sensibilisation auprès des élus et agents, pour accompagner ces nouvelles pratiques.
- › **Maintenir** une veille de connaissances sur les outils et supports numériques.
- › **Déployer** les nouveaux outils et méthodes pour adopter une démarche durable.



ACTION 3.4

Inciter et accompagner le déploiement des « modes actifs » (vélo, marche à pied etc.)

L'enjeu :

Développer un réseau structurant et sécurisé pour permettre la pratique des modes actifs.

En concertation avec les acteurs de son territoire, la CCPP souhaite développer les modes de déplacements doux et décarbonés. Elle souhaite également encourager la pratique (quotidienne et touristique) des modes actifs (vélo, marche à pied) qui possèdent de nombreux avantages, tant pour la santé que pour l'environnement.

Comment ?

- › **Informier et communiquer** sur les itinéraires existants.
- › **Développer, structurer et sécuriser** un réseau de cheminements cyclables et piétonniers sur l'ensemble du territoire.
- › **Engager** des expérimentations pour la mise en place d'équipements et/ou de services, accessibles à tous.
- › **Encourager** les initiatives positives autour de cette thématique (pédibus, vélobus etc.).
- › **Programmer** des événements en lien avec la mobilité (challenge de la mobilité etc.).



AXE 3



ACTION 3.7

Permettre l'essor de motorisations plus propres et plus performantes et développer de façon homogène des équipements sur le territoire

L'enjeu :

Encourager la mobilité électrique et les carburants alternatifs

La CCPP souhaite faciliter l'essor des motorisations plus propres et plus performantes. Pour cela, elle soutient les projets novateurs comme le projet « West Grid Synergy ». Ce projet a pour vocation d'injecter du gaz vert dans les réseaux et d'exporter le surplus aux territoires voisins ou bien de le transformer en carburant.

En travaillant sur la préfiguration du réseau de gaz de demain et en déployant massivement des bornes de recharge électriques, la CCPP souhaite apporter des solutions innovantes et alternatives au territoire. Celles-ci devront servir à anticiper l'inflation des coûts des carburants et à développer l'autonomie énergétique du territoire.

Comment ?

- › **Communiquer** auprès du grand public autour du projet « West Grid Synergy ».
- › **Impliquer** les acteurs du territoire pour définir une stratégie commune autour du BioGnV et envisager le renouvellement de la flotte de véhicules.
- › **Définir** les besoins « offres/demandes » des entreprises du territoire.
- › **Déployer** des bornes de recharge électriques.
- › **Maintenir** une veille sur l'hydrogène.



AXE 4



Préserver

LES RESSOURCES NATURELLES ET L'IDENTITE DU TERRITOIRE

ACTION 4.1

Développer une approche environnementale de l'aménagement de l'espace

La CCPP s'attache à prendre en compte la vulnérabilité de son territoire pour anticiper les conséquences du changement climatique sur les activités économiques et quotidiennes. Afin d'atténuer les futurs impacts sur le territoire et sa population, la CCPP décide que tous **les projets d'aménagements devront suivre le « fil rouge » de la résilience.** Concrètement, chaque projet communautaire devra dorénavant être interrogé au regard des enjeux de préservation de la biodiversité, de diminution des ressources, de changements climatiques et de responsabilité sociale et sociétale.

Cette approche devra permettre d'offrir un cadre de vie qui procure de nombreux bénéfices (environnementaux, sociétaux, sanitaires et économiques).

Objectif :

S'engager dans une démarche de prise en compte des enjeux liés à sa résilience pour tous les futurs projets communautaires.

Comment ?

- › **Définir** un protocole pour « Eviter, Réduire et Compenser » les impacts des projets.
- › **Engager** une démarche pour « Corriger, Recréer et Embellir » - Ex : Zone de Montifaut.
- › **Limiter** l'artificialisation des sols (« zéro artificialisation nette » pour 2030).
- › **Réintroduire** des espaces naturels en centre-bourg pour pallier les îlots de chaleur.
- › **Augmenter** la couverture végétale en favorisant la Trame Verte et Bleu dans les bourgs.

ACTION 4.2

Améliorer la gestion de l'eau et la connaissance des usages qui y sont liés

L'enjeu :

Garantir une ressource en eau de qualité à l'ensemble des acteurs du territoire.

Le changement climatique va amplifier la dégradation de la ressource en eau et fera ainsi apparaître des conflits d'usage entre les différents acteurs (agriculteurs, industriels, résidents permanents, touristes, etc.), notamment en période estivale. Pour répondre à cet enjeu, la CCPP s'engage à mobiliser les différents acteurs afin de concilier usages et usagers, pour une gestion adaptée.

Comment ?

- › **Mettre en place** des actions de sensibilisation à destination du grand public.
- › **Accompagner** le secteur agricole pour réduire les consommations d'eau et adapter ses usages (réduction d'intrants, gestion des haies, entretien des cours d'eau, renaturation des zones humides, etc.).
- › **Accompagner** les démarches d'économies d'eau, tant sur les réseaux de distribution qu'auprès des consommateurs.



AXE 4

Préserver

LES RESSOURCES NATURELLES ET L'IDENTITE DU TERRITOIRE

ACTION 4.3

Réduire le gaspillage alimentaire et valoriser les biodéchets

En lien avec le Projet Alimentaire Territorial (PAT) et l'Ecologie Industrielle Territoriale (EIT), la CCPP s'engage dans la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Comment ?

RÉDUIRE.

- **Mener** une étude auprès des acteurs économiques pour mieux appréhender les volumes de déchets alimentaires.
- **Accompagner** des démarches responsables pour atténuer le gaspillage.



VALORISER.

- **Démocratiser** le compostage chez les acteurs économiques comme les particuliers.
- **Engager** une réflexion avec les acteurs du territoire pour encourager la transformation de ces déchets en énergie.



ACTION 4.4

Développer une meilleure prise en compte de la qualité de l'air

L'enjeu :

Stabiliser et améliorer la qualité de l'air du territoire

Le territoire bénéficie globalement d'une bonne qualité de l'air. Cependant, différents polluants atmosphériques sont émis par les différents secteurs que sont l'agriculture, le transport, l'industrie, le résidentiel et le tertiaire. Les impacts sur notre santé et l'environnement sont visibles et non négligeables. C'est pourquoi la CCPP attache une importance particulière aux enjeux liés à la qualité de l'air.

Comment ?

Cette thématique est abordée de manière transversale, à travers toutes les actions du PCAET. La collectivité s'engage donc à sensibiliser et responsabiliser l'ensemble des acteurs de son territoire sur les enjeux sanitaires, sociaux, économiques et environnementaux liés à la qualité de l'air intérieur et extérieur.



Citoyens, territoire, *le temps de l'action commune !*

Citoyens, territoire,
le temps de l'action commune !



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE POUZAUGES

Maison de l'Intercommunalité

La Fournière

85708 POUZAUGES Cedex

Noémie MARTIN - n.martin@paysdepouzauges.fr

Tel. : 02 51 57 14 23

www.paysdepouzauges.fr